

Procédure pour l'envoi de vos diplômes définitifs à partir de JUIN 2018

Envoi par courrier

- Originaux** des attestations de réussite, **OBLIGATOIRE**
- Copie de pièce d'identité recto-verso
- 5.70 euros en **vignette autocollante uniquement**
Ou tarif lettre verte 9 timbres à 0,70 euros
Ou tarif prioritaire 8 timbres à 0,80 euros
- Demande écrite en nous précisant l'adresse d'expédition, l'intitulé du diplôme l'année d'obtention, si possible un numéro de portable et votre nom de jeune fille et d'épouse si nécessaire

Adresser le tout à l'adresse ci-dessous.

**UFR SMP
BUREAU DES THESES/DELIVRANCE DES DIPLOMES
19 RUE AMBROISE PARE
CS 71806
25030 BESANCON CEDEX**

Retrait sur place

- Originaux** des attestations de réussite, **OBLIGATOIRE**
- Pièce d'identité